

Avis de constitution

SOCIETE « CYGALE AFRICA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8E TRANCHE-ILOT
01, Lot 00, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 18 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CYGALE AFRICA »

Objet : AMENAGEMENT FONCIER, PROMOTION IMMOBILIERE, CONSTRUCTION ET REHABILITATION DE BATIMENT ET DE ROUTE , VENTES ET ACHATS DES BIENS IMMOBILIERS; PROMOTION ET GESTION IMMOBILIERE, ASSISTANCE ET FORMATION CONSEIL, IMPORT-EXPORT DE TOUTES MARCHANDISES, CONCEPTION ETUDE ET REALISATION DE PROJET IMMOBILIER, AMENAGEMENT ET DECORATION D'INTERIEUR ET EXTERIEUR, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET ETUDE D'INGENIERIE, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,500,000 F CFA divisé en (250.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 250 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8E TRANCHE-ILOT
01, Lot 00, Ilot 01

Dirigeant(s) M YEO KANIGUI RAOUL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13790 du 26/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°90325/GTCA/RC/2023 du 26/12/2023

